

Décision

Générale

colonial

Décision n° 486/SG/CG portant nomination de M. Ahmoud Chire Guedi aux fonctions d'Akel de la tribu des Issas Dalol dans le Cercle de Dikhil.

n° 486/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
27 mars 1968

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1968

Date du numéro
10 avril 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Ahmoud Chire Guedi est nommé Akel de la Tribu Issa Dalol Foulabah dans le Cercle de Dikhil à compter du 1er avril 1968. L'indemnité mensuelle de M. Ahmoud Chire Guedi est fixée à sept mille cent cinquante francs Djibouti (7.150 F.D.).